

■ **Sierro Construction Sàrl**, à Hérémenche, CH-626.4.006.356-6, société à responsabilité limitée (FOSC no 82 du 28. 04. 2006, p. 14, publ. 3353120). Modification des statuts: 27. 05. 2009. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: communication aux associés: par écrit ou par courriel. [biffé: capital social entièrement libéré]. Inscription ou modification de personnes: Sierro, André, de Hérémenche, à Grône, associé, gérant et président, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 10'000.— [précédemment: associé et gérant]; Fiduciaire Fidag SA, succursale de Sion, à Sion (CH-626.9.000.622-7), organe de révision. [Adaptation au nouveau droit de la Sàrl].

Registre journalier no 1155 du 09.06.2009
(05068028 / CH-626.4.006.356-6)